[Introduction en fonction de la salle]

Quel que soit leur lieu de résidence, les Eragniens sont tous concernés par le sujet mis en débat public, et qui nous rassemble ce soir.

Eragny est la seule ville entièrement coupée en deux par la RN 184 qui, avec 60 000 véhicules par jour, remplit les fonctions du maillon manquant de l'infrastructure autoroutière, inscrite dans les documents directeurs depuis plusieurs décennies.

Eragny est la seule commune concernée par trois des propositions formulées à ce jour par la Direction de l'Equipement pour le prolongement de la Francilienne.

Au fil des années, nous supportons de plus en plus mal les dysfonctionnements de la RN 184.

Nous sommes inquiets des propositions faites pour ce tronçon de francilienne qui doit absorber les flux et délester notre nationale de la circulation qui l'embolise chaque jour avec son lot de désavantages majeurs pour la vie quotidienne à Eragny :

- gêne de circulation routière, notamment des transports en commun
- paralysie des échanges entre quartiers d'habitation
- insécurité parfois mortelle aux différents carrefours qui jalonnent la traversée de notre ville
- pollution de toute sorte
- colonisation des voies adjacentes par des véhicules en recherche d'itinéraires de délestage
- détérioration des voiries, des aménagements urbains communaux, dangers grandissants dans les quartiers, notamment aux abords des écoles
- augmentation difficilement supportable des coûts indus d'entretien et de réfection de la voirie communale

Actuellement à Eragny, à très grande proximité des habitations, avec 5 carrefours où 60 000 véhicules par jour, dont 10 % de camions, s'arrêtent, redémarrent, bouchonnent plusieurs heures par jour ...

Croyez-vous que l'air soit sain ? Que l'atmosphère soit propice à une bonne santé ?

Croyez-vous qu'il soit juste de penser que les choses peuvent encore rester dans l'état, qu'il suffirait de faire quelques aménagements, de supprimer quelques feux, pour fluidifier le trafic et régler le problème de la francilienne ?

C'est pourtant ce que j'ai lu dans le compte rendu de plusieurs réunions, c'est ce que vous avez entendu dans la bouche de certains intervenants, c'est ce qu'affirment des orateurs en notre nom à tous.

Ne croyez vous pas que pour défendre un point de vue, légitime en certain lieu, ce type d'affirmation soit criminel (j'emploie exprès les mêmes mots que ceux que j'ai lus) et surtout inefficace pour atteindre un minimum d'objectivité ?

L'objectivité, l'information, si possible, dépassionnée, les conditions du libre arbitre dans la réflexion de chacun, la responsabilité dans l'expression individuelle ou collective, voilà ce que nous souhaitons à Eragny.

Bien conscients que la situation est grave, qu'aujourd'hui Eragny est sinistrée, **mais** que dans les années qui viennent, **Eragny peut être sacrifiée**, **nous**, élus de tous les Eragniens, nous n'acceptons pas que notre ville soit sacrifiée.

Eragny doit sortir du débat public, éclairée, en capacité de dire ce qui doit impérativement être refusé, ce qui peut collectivement être accepté.

C'est pourquoi, des précisions doivent encore être apportées concrètement, simplement, par le maître d'ouvrage.

Cette réunion n'est pas réservée aux seuls spécialistes du sujet.

Monsieur le Président.

ce soir, les experts à qui je veux donner la parole, ce sont **les habitants d'Eragny**, **les salariés** des parcs d'activités des Bellevues, **les usagers** qui doivent rejoindre les gares, leurs lieux de travail, conduire leurs enfants à l'école, faire leurs courses ...

Monsieur le Président.

il faut donc que le maître d'ouvrage précise la situation actuelle de la RN 184, dans la traversée d'Eragny, et celle estimée à 2020 si rien n'était fait.

Ainsi, je voudrai que nous soit exposé le trafic moyen journalier entre la A 15 et la RD 54 / Boulevard de l'Ambassadeur, **actuellement**, et en 2020, mais aussi dans tous les scénarios des différents tracés, de même que le trafic à l'heure de pointe du soir.

Ensuite, il faut que le maître d'ouvrage rappelle les caractéristiques du tracé rouge dans la traversée d'Eragny :

- la population concernée
- les conditions techniques de réalisation :
 - envisagées, à la base, dans l'hypothèse présentée
 - toutes les autres solutions techniques disponibles actuellement, notamment l'enfouissement total (et pas seulement la tranchée couverte) avec traitement des émissions de gaz sur toute la longueur (et pas seulement aux extrémités)
- l'incidence de cette hypothèse sur l'environnement, la reconquête des espaces (gelés depuis 40 ans)
- son impact mesuré sur le trafic de la RN 184 et sur le trafic local

Il faut que le maître d'ouvrage indique les caractéristiques du tracé bleu :

La population et le territoire d'Eragny étant peu ou pas concernés, il pourrait recueillir le premier choix.

- Mais quelles sont ses conditions de réalisation et de mise en œuvre ?
- quels seraient les délais d'une telle réalisation ?
 l'impact sur les populations concernées ?
- son incidence mesurée sur le trafic local et sur celui de la RN 184, notamment pour les échanges avec les parcs d'activités des Bellevues et du Vert Galant ?
- peut-il se développer dans le Val d'Oise,
 même si c'est un autre tracé qui était retenu dans les Yvelines ?

Enfin, les Eragniens ont besoin de savoir ce que recouvre **le tracé noir** apparu sur les cartes à l'occasion de ce débat public :

- sa signification projetée à moyen / long terme sur la vie des riverains et des usagers ?
- quels aménagements sont réellement possibles ?
 - au vu de la configuration de la RN 184
 - qui passe aux pieds d'immeubles,
 - aux bouts de jardins,
 - le long d'équipements publics d'enseignement ou de sport.
- comment les liaisons transversales, indispensables à la vie de notre cité, peuvent elles être maintenues ?
- comment s'opérera la circulation locale entre les extrémités de la commune ?

En clair,

- comment l'habitant des Villageoises pourra-t-il rejoindre la gare (SNCF ou RER) pour prendre son train ?
- comment l'habitant de la Papeterie pourra-t-il accompagner son enfant au collège ou se rendre à la Maison des Associations ?
- comment l'habitant du Grillon pourra-t-il venir à l'Hôtel de Ville ?
- comment l'habitant du Village pourra-t-il aller à la Challe ?
- comment la STIVO desservira-t-elle la gare SNCF, les quartiers du plateau, les arrêts des parcs d'activités, de l'Université ou de la gare RER de Cergy Préfecture ?

La RN 184, dans sa configuration, a une vocation de boulevard urbain, comme le boulevard de l'Oise, celui du Port ou de la grande école.

Voilà pourquoi nous voulons des réponses précises, des explications claires, compréhensibles par tout un chacun, à ces questions essentielles que nous pose l'éventualité du tracé noir.

Il faut aussi nous dire quelles sont les populations concernées et les conséquences sur leur cadre de vie, leur environnement, leur santé et leur niveau économique.

Il faut expliquer clairement les hypothèses de financement, sachant qu'un péage pour la traversée de ville en réduirait l'efficacité.

Notre bassin d'emploi, son attractivité, son rayonnement et son influence sur l'activité économique et sociale des villes alentour, ne peut être considéré uniquement comme une nuisance à résorber localement

C'est ainsi que les Eragniens seront à même de répondre aux questions, qui leur seront posées lors de la consultation que j'organiserai fin juin, afin de recueillir leur avis, pour proposer au Conseil Municipal de le défendre à la clôture du débat public.

Eragniens,

c'est votre avis qui compte, c'est celui que je défendrais.

CONCLUSION:

Après cette longue réunion d'une grande tenue, Madame GILLOT a tenu à remercier l'ensemble des participants, notamment ceux qui sont restés fort tard, et particulièrement Monsieur DEBARLE pour la réelle qualité des échanges qui ont été de nature à éclairer les esprits.

« J'ai l'impression que ce soir, nous sommes sortis des prises de positions convenues, et même si certaines questions méritent encore des éclaircissements, y compris sur le bon usage du principe de précaution en réponse à Monsieur BOICHOT (principe qui ne vise pas à ne rien faire, mais au contraire à évaluer les risques et les avantages, à les peser avant d'agir au mieux des intérêts du plus grand nombre) et les risques sanitaires sont en effet à mesurer dans toutes les hypothèses ».

En tout état de cause, la Nationale 184 ne peut continuer à faire office de maillon de la francilienne.

Ce serait un sacrifice inhumain pour les Eragniens.

Nous devons obtenir la réalisation des aménagements indispensables :

- au maintien des traversées à Eragny, normales et civilisées,
- à la limitation des circulations poids lourds dans nos rues adjacentes,
- à la sécurité des piétons et des deux roues,
- à la réduction des bouchons, facteurs de pollution grandissante,

et ceci, pas dans 10 ans, maintenant.

Les Eragniens ne peuvent attendre l'hypothétique résolution de leurs problèmes par la réalisation d'un tracé alternatif au prolongement de la A 104 qui de toute façon ne sera – dans le meilleur des cas – opérant qu'en 2020 !

Les différentes interventions de la soirée l'indiquent, notre mobilisation ne faiblira pas sur cette revendication et nous saurons, dès l'automne, engager les actions fortes pour faire entendre notre impatience, et j'enregistre le soutien du COPRA sur cette question majeure pour Eragny.

En attendant, à l'écoute de mes concitoyens, y compris de Monsieur AUBERT, dont j'ai regretté une partie de l'intervention où il n'a pas résisté au plaisir renouvelé de personnaliser ses attaques, mais dont je retiens que nous partageons le même diagnostic.

Même si, comme beaucoup d'entre nous, j'ai mieux appris ce soir sur les conditions de mise en œuvre des différents scénarios et leur impact sur la vie des Eragniens, rien aujourd'hui ne me permet d'affirmer une position qui pourrait satisfaire tous les Eragniens.

Je tiens à préciser que, contrairement à certaines affirmations entendues ce soir, je n'ai jamais délibéré pour soutenir aucun tracé, encore moins le rouge. Ainsi, en février, lorsque le Président du Conseil Général a présenté la délibération qui lui permet aujourd'hui de faire la Une de Val d'Oise Mag, j'ai défendu un amendement précisant la situation exceptionnellement grave à Eragny. Cet amendement ayant été refusé par la majorité du Conseil Général, j'ai voté contre la délibération.

Quant à la Communauté d'Agglomération de Cergy Pontoise, certes il y a une argumentation portée par le Président et soutenue par bon nombre d'élus de l'Agglomération (qui ne sont pas concernés directement par les tracés), mais certainement pour ne pas mettre les élus d'Eragny en difficulté, cela n'a pas fait l'objet d'une délibération particulière.

A l'issue de cette deuxième réunion, je peux juste affirmer :

- l'hostilité totale au tracé noir,
- la priorité à un tracé qui délestera le mieux la RN 184 et l'hostilité au péage,
- l'exigence des meilleures conditions techniques pour la réalisation du projet sur le tracé qui sera retenu.
- l'exigence de l'efficacité maximale, et pour cela, le maître d'ouvrage doit reconsidérer ses propositions en terme :
 - de protection des populations concernées
 - de préservation de l'environnement
 - et de reconquête urbaine des espaces gelés depuis 40 ans
- le souci de transparence et de qualité de la concertation, qui ne doit en aucun cas dresser des Eragniens contre d'autres Eragniens,
- la demande expresse que ce nouvel épisode A 104 ne se conclue pas, comme les précédents, à savoir par une absence, une suspension de décision (le pire serait que rien ne se fasse)

Il ne faut pas le cacher, jusqu'à ce jour, nous avons certaines difficultés à motiver **l'ensemble** de nos concitoyens (peu au fait de ces questions technico politiques) qui témoignent soit d'un désintérêt résigné, soit d'une incrédulité sur la sincérité du débat public.

Si la conclusion de ce débat, (fort coûteux, au demeurant, pour les finances publiques) était un nouveau renvoi de décision, je vous le dis, ce serait terrible pour la confiance de nos concitoyens dans les procédures qui s'affirment démocratiques, et nous à Eragny, dans notre action de tous les jours, nous luttons :

- pour entretenir la confiance des habitants.
- leur permettre de croire à la parole donnée,
- et pour leur donner un espoir d'avenir démocratique où chacun peut prendre sa part de responsabilité et recevoir sa part de considération.

C'est pourquoi, au fil des semaines, nous maintenons notre intérêt pour le débat, et j'encourage tous les Eragniens à poursuivre leur discussion, à faire parvenir leurs questions et leurs suggestions sur le site de la C.P.D.P. (Commission Particulière du Débat Public Francilienne - contact@debatpublic-francilienne.org) à réfléchir ensemble ou individuellement, et à participer aux différentes réunions thématiques qui sont organisées à la suite des réunions de proximité.

C'est ainsi qu'ils seront en pleine capacité de donner leur avis éclairé, lors de la consultation que nous organiserons en juin : plusieurs questions seront posées et toutes les composantes du Conseil Municipal seront associées à leur définition. Le dépouillement et l'analyse sont publics.

Car c'est bien leur avis qui doit compter, présenté au Conseil Municipal, c'est celui que je défendrais à la conclusion du débat public.